

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À la première séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie suivant l'élection générale du 16 novembre 2003 et convoquée par le directeur général, tenue le 21 novembre 2003 à 18 h 00, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Jean-Yves Laforest
Monsieur Denis Boulianne	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Madame Line Lecours
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Duchesne	Madame Nicole Périgny
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	

AINSI QUE mesdames Lyette Grégoire et Sylvie Huot, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, un membre du personnel cadre, monsieur Serge Carpentier secrétaire général, ainsi que le président d'élection, monsieur Robert de la Chevrotière.

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une vingtaine de conjointes et conjoints des commissaires et membres du personnel.

Préalablement à l'ouverture de la présente séance, il est procédé à l'assermentation des commissaires devant le président d'élection.

De même, il est procédé à l'assermentation des commissaires représentantes du comité de parents devant le directeur général.

Au terme de ces assermentations, il est procédé à l'ouverture de la séance et le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, invite les commissaires à désigner un président pour la séance.

Président

Nomination d'un président de la séance

RÉSOLUTION 155 1103 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 156 de la Loi sur l'instruction publique, que, jusqu'à la nomination de la présidente ou du président, la séance du conseil des commissaires est présidée par l'un des commissaires désigné à cette fin par le conseil des commissaires;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que monsieur le commissaire Serge Lafontaine soit désigné pour présider la présente séance du conseil des commissaires jusqu'à la nomination de la présidente ou du président.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine prend alors le siège de président de la séance.

Présentation est faite par monsieur Lafontaine de l'ordre du jour de la présente séance et il est procédé à son adoption.

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 156 1103 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1103-01 soit adopté tel que soumis.

Adopté unanimement

Consécutivement, le secrétaire général est invité par monsieur Lafontaine à faire lecture d'une procédure pour la nomination à la présidence et à la vice-présidence du conseil des commissaires. Il est alors convenu de retenir cette procédure et une résolution est adoptée en ce sens.

Adoption de la procédure de nomination à la présidence et à la vice-présidence

RÉSOLUTION 157 1103 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit retenue la procédure décrite au document 1103-02, pour la nomination à la présidence et à la vice-présidence du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En étant ensuite à l'article relatif à la nomination à la présidence du conseil des commissaires, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, invite les commissaires à soumettre des propositions de candidature à ce poste.

En conformité avec la procédure adoptée par la résolution 157 1103, monsieur le commissaire Steve Martin propose la candidature de monsieur Jean-Yves Laforest. Le directeur général s'enquiert auprès de monsieur Laforest s'il accepte d'être candidat à la présidence du conseil des commissaires, ce à quoi il acquiesce.

Le directeur général demande si d'autres candidatures sont proposées. Ne recevant aucune autre proposition de candidature, monsieur Hogue déclare close la période de candidature. N'ayant reçu qu'une seule candidature au poste à la présidence, le conseil des commissaires procède à la nomination à ce poste par l'adoption d'une résolution.

Président

Nomination du
président de la
Commission
scolaire de
l'Énergie –
Monsieur Jean-
Yves Laforest

RÉSOLUTION 158 1103 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires
nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire
représentant du comité de parents, la présidente ou le président de la commission scolaire;

Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que
monsieur Jean-Yves Laforest soit nommé président de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine cède à ce moment-ci le siège de président à
monsieur Jean-Yves Laforest.

Monsieur le président remercie les commissaires pour leur geste de confiance à son égard et
souligne que c'est un honneur pour lui d'être nommé à la présidence. Monsieur Laforest
souhaite ensuite la bienvenue aux commissaires nouvellement élus. Monsieur le président
Jean-Yves Laforest fait après cela un discours au cours duquel il souligne notamment
l'importance du respect entre les individus, de leur droit de parole, de leurs idées et opinions,
lequel respect est générateur du lien de confiance. Monsieur Laforest souhaite ce nouveau
mandat des commissaires dans la continuité d'un tel respect. Il attire ensuite l'attention des
commissaires sur les grands projets qui seront présents au cours de ce mandat. Monsieur
Laforest complète en disant espérer un mandat agréable et efficace ainsi qu'en souhaitant les
plus belles réussites pour le bénéfice des jeunes.

À ce moment-ci, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, profite de l'occasion pour
remercier monsieur Robert de la Chevrotière pour le travail accompli à titre de président
d'élection.

Poursuivant et eu égard à l'article 5 de l'ordre du jour, le directeur général invite les
commissaires à soumettre des propositions à la vice-présidence du conseil des commissaires.

Madame la commissaire Diane Samson propose la candidature de monsieur Claude Béland.
Monsieur Hogue s'enquiert auprès de monsieur Béland s'il accepte d'être candidat à la vice-
présidence du conseil des commissaires, ce à quoi il acquiesce.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine propose ensuite la candidature de madame
Danielle Bolduc. Le directeur général s'enquiert auprès de madame Bolduc si elle accepte
d'être candidate à la vice-présidence du conseil des commissaires, ce à quoi elle acquiesce.

Ne recevant aucune autre proposition, le directeur général clos la période de mise en
candidature.

Ayant plus d'une candidature, les candidats sont invités à s'adresser aux membres du conseil
des commissaires. Au terme des allocutions de chacune des personnes, les membres du
conseil des commissaires procèdent à un vote secret.

Président

Secrétaire

Au terme de ce vote, le directeur général agissant à titre de scrutateur procède au dépouillement des votes accompagné du secrétaire général qui agit à titre de témoin. Ayant révélé les résultats du vote, le conseil des commissaires adopte une résolution afin de nommer à la vice-présidence du conseil des commissaires, la personne ayant obtenu la majorité des voix.

Nomination de la vice-présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie – Madame Danielle Bolduc

RÉSOLUTION 159 1103 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire représentant du comité de parents, la vice-présidente ou le vice-président de la commission scolaire;

 Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que madame Danielle Bolduc soit nommée vice-présidente de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Madame la vice-présidente Danielle Bolduc remercie alors les commissaires pour leur confiance à son égard. Elle fait alors part de sa vision du poste de vice-présidente et de la façon dont elle entend relever ce défi. Elle tient également à remercier monsieur Béland pour sa générosité d'avoir offert ses services.

Monsieur Claude Béland félicite par ailleurs madame Bolduc et mentionne qu'il se rallie à cette nomination et souhaite que tous travaillent ensemble.

Finalement, monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie au nom de l'ensemble des commissaires, le vice-président sortant, monsieur Serge Lafontaine et lui rend un hommage pour la qualité du travail accompli au cours du dernier mandat. Monsieur Lafontaine remercie l'ensemble des commissaires.

Consécutivement, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à l'institution du comité exécutif et à la nomination de ses membres.

Institution du comité exécutif

RÉSOLUTION 160 1103 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires institue un comité exécutif;

 CONSIDÉRANT que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires;

 CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq (5) à sept (7) membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT également que le comité exécutif est formé de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit institué un comité exécutif composé des membres suivants :

Jean-Yves Laforest, président de la commission scolaire;

Denis Boulianne, commissaire;

Nicole Bourassa, commissaire;

Sylvie Duchesne, commissaire;

Serge Lafontaine, commissaire;

Martin Lafrenière, commissaire;

Diane Samson, commissaire;

Lyette Grégoire, commissaire représentant du comité de parents;

Sylvie Huot, commissaire représentant du comité de parents.

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit, d'une année, avec expiration le premier dimanche de novembre.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires désignent les représentants au Conseil général de la F.C.S.Q.

Délégué et
substitut au
Conseil général de
la F.C.S.Q.

RÉSOLUTION 161 1103 :
scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner le délégué de la commission scolaire au Conseil général de la F.C.S.Q. et son substitut;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le président de la commission scolaire, monsieur Jean-Yves Laforest, soit désigné pour agir à titre de délégué au Conseil général de la F.C.S.Q. et que son substitut soit la vice-présidente de la commission scolaire madame Danielle Bolduc.

Adopté unanimement

Il est ensuite procédé à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 14 octobre dernier.

Président

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 162 1103 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 14 octobre 2003 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1103-03, soit adopté en apportant la correction suivante :

- À la page 84, à la résolution 154 1003, remplacer le prénom « Grégoire » par « Grégoire ».

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

L'ordre du jour étant complété, il est procédé, à 19 h 20, à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 163 1103 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire